



**Hery Rajaonarimampianina (Finances et Budget), Manoro Régis (Education nationale), Omer Beriziky (Premier ministre), Ndremanjary Jean Andry (Enseignement technique et Formation professionnelle)**

Bon, lentement mais sûrement, la vie reprend son cours, la nature ayant aussi horreur du vide. Aucun groupe d'êtres humains ne tombera jamais d'accord à 100%. Aussi, c'est loi de la logique du grand nombre qui doit primer. Une Nation, quel que soit son régime, a besoin de dirigeants. Madagascar vit, actuellement, sa période charnière entre sa III<sup>è</sup> et sa IV<sup>è</sup> république. Qu'on le veuille ou non, les grincheux et les raconteurs de bobards ne feront jamais que retarder l'échéance. C'est un peu comme la mort, en somme. Il y a une fin à tout et à tous. Si certains veulent mourir idiots, c'est leur choix. Mais rien n'arrêtera jamais la marche du temps. Perdre celui-ci dans un dédale d'argumentations personnelles et personnellement partisane(ries), c'est déjà mourir un peu. Place alors au conseil de gouvernement de transition, qui s'est tenu ce 5 février 2013.

**Jeannot Ramambazafy**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Conseil de Gouvernement – Mardi 05 Février 2013**

**Palais d'Etat de Mahazoarivo**

Un Conseil de Gouvernement s'est tenu ce Mardi 05 Février 2013 à partir de 8h au Palais d'Etat de Mahazoarivo.

## **I°- Adoption de Textes Réglementaires**

### ***· Au titre du Ministère de l'Agriculture***

· Adoption du projet de décret fixant les normes malgaches de construction des infrastructures hydroagricoles contre les crues et les inondations (NIHYCRI). Afin d'assurer la durabilité des infrastructures et de contribuer à la résilience de la population face aux différents aléas, en particulier les crues et l'inondation, et en tenant compte des effets du changement climatiques et de la dégradation de l'environnement, il s'avère nécessaire de mettre en place les règles régissant les constructions des infrastructures hydroagricoles.

Aussi, le présent projet de décret fixe-t-il les normes relatives à la construction, à l'extension et à la réhabilitation des infrastructures hydroagricoles ainsi que les responsabilités des différentes entités impliquées dans leur mise en œuvre et leur contrôle.

Ces normes ont déjà fait l'objet de concertations suivies d'une validation auprès des Techniciens et Responsables Techniques régionaux et nationaux.

### ***\* Au titre du Ministère de l'Intérieur***

\* Adoption du projet de Décret fixant le nombre des membres de l'Assemblée Nationale, la répartition des sièges sur l'ensemble du territoire national, ainsi que le découpage des circonscriptions électorales pour les premières élections législatives de la Quatrième République.

Ce projet de décret sera adopté au prochain Conseil des Ministres sous réserve de modifications apportées.

## **II° - Communications**

### **\* *Au titre du Gouvernement***

\* Approbation de la communication relative au document de Stratégie de Développement Intérimaire. Dans le cadre de la conduite des actions de développement pendant la Transition, le Gouvernement devrait disposer d'un document de référence, qui retrace les grandes orientations stratégiques pendant cette période jusqu'à l'élaboration d'un nouveau plan national de développement postélectoral, afin de disposer d'un document unique multisectoriel et cohérent au nom du Gouvernement. Partant sur la mise en cohérence des initiatives déjà existantes au niveau des Vice-Primitures, conformément à leurs attributions respectives. Il est prévu d'organiser les consultations des autres acteurs de développement, surtout les partenaires techniques et financiers, avant sa validation finale prévue fin février 2013.

### **\* *Au titre du Ministère des Affaires Etrangères***

\* Approbation de la communication relative au Compte rendu de la 28<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI), le 17 janvier 2013 à Mahé, Seychelles. La délégation malgache a été menée par SEM Pierrot RAJAONARIVELO, Ministre des Affaires Etrangères.

Ont également participé à cette réunion les Ministres des Affaires étrangères des autres pays de la COI à savoir : les Comores, Maurice et le Conseil régional de La Réunion pour la France.

Ledit Conseil était également marqué par la présence de plusieurs ambassadeurs, consuls généraux, parlementaires, directeurs généraux, directeurs, d'une centaine d'invités de marque, ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers de la COI, tels que : la délégation de l'Union Européenne à Maurice, l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, la COMESA, l'Australie, l'Inde et la Présidente mondiale du réseau des femmes chefs d'entreprises.

Les sujets suivants ont été débattus durant cette réunion :

- \* L'appui à la sortie de crise malagasy.
  
- \* Création de l'Association des parlementaires de l'Océan Indien,
  
- \* Lutte contre la piraterie maritime,
  
- \* Réciprocité du statut d'observateur entre l'Indian Ocean Rim – ARC et la COI,
  
- \* Mise en place d'un système de cabotage régional,
  
- \* Programme régional sur la sécurité alimentaire,
  
- \* Renforcement du programme stratégique régional sur la prévention des risques et catastrophes et pour garantir un développement économique pérenne,
  
- \* Projet de télévision régionale,
  
- \* Plan de développement stratégique de la COI,

Le dossier malagasy a occupé la première place de ces travaux. La décision du Président de la Transition de Madagascar, SEM Andry Nirina RAJOELINA, de ne pas se présenter pour les prochaines élections présidentielles a été saluée à l'unanimité par le Conseil, et à tour de rôle par la communauté internationale présente.

Le Chef de la diplomatie malagasy a remercié la COI pour le rôle politique et diplomatique qu'elle n'a cessé d'assumer dans la recherche d'une solution appropriée à la crise politique qui affecte Madagascar depuis 2009.

**M Alessandro Mariani, Représentant de l'Union européenne a annoncé que cette organisation vient de signer le 15 janvier dernier « un accord de financement d'un montant de 11,9 million d'euros pour épauler politiquement et financièrement le processus électoral en cours » , avec le PNUD.**

**Cette aide s'ajoute à la somme de un million de dollars US que la COI s'apprête à verser, avec le soutien financier de Maurice (0,5 MUS\$) et de la France (0,2 MUS\$).**

**Le Conseil de la COI a décidé aussi d'ouvrir très prochainement un Bureau de liaison à Madagascar, pour assurer une permanence sur place et suivre le processus électoral en cours. Le Conseil a désigné à la tête de ce bureau, M. Claude Morel, diplomate seychellois.**

Par ailleurs, pour attirer les investisseurs et accélérer la reprise économique à Madagascar, les membres du Conseil ont entériné la décision d'organiser très prochainement à Mahajanga, la table ronde des investisseurs ayant pour thème « *La sécurité alimentaire* ».

**\* *Au titre du Ministère de la Décentralisation***

\* Il a été proposé en première lecture la communication relative à la présentation du projet de Convention cadre de coopération entre le Ministère de la Décentralisation et le GROUPE GEORGE V. A Madagascar, bon nombre de Communes n'ont pas encore accès à l'électricité. Aussi, le Ministère de la Décentralisation s'est fixé comme défi l'informatisation des services publics communaux.

Cette coopération a été conçue pour offrir aux Communes l'opportunité d'accéder à l'électricité

par l'utilisation de nouvelles technologies proposées par le GROUPE GEORGE V. Le bénéfice de l'électrification toutefois ne se limitera pas aux services publics mais contribuera également au développement économique et social de la circonscription. Et par la même occasion, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui ont été fixés pour l'année 2015.

**\* *Au titre du Ministère des Forces Armées***

\* Approbation de la communication relative au recrutement de personnel militaire. Ainsi, le Ministère des Forces Armées recrutera 1 800 Jeunes Recrues au titre du contingent 2013/1 pour l'armée.

**\* *Au titre du Ministère de la Jeunesse et des Loisirs***

\* Approbation de la communication relative à l'organisation d'un concours national pour le recrutement d'Inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, des Coordonnateurs d'Activités de Jeunesse, et Coordonnateurs d'Adjoint d'Activités de Jeunesse, promotion 2013-2015.

**\* *Au titre du Ministère du Tourisme***

\* Approbation de la communication relative à la participation de Madagascar à la Bourse Internationale du Tourisme (BIT) Milan Italie du 14 au 17 février 2013 et organisation d'une journée « [Lumière sur Madagascar, destination tourisme durable](#) », les 15 février 2013 au Palais du Conseil Provincial de Milan. C'est une rencontre annuelle internationale du Tourisme de l'Italie et cadre tous les évènements clé de l'industrie du Tourisme au niveau international.

L'objectif de cet évènement est de gagner la notoriété auprès du marché italien et d'établir des contacts durables avec les opérateurs Milanais. Plus de cent invités composés de journalistes, des institutions milanaises, des opérateurs touristiques, des agences de voyages et tours opérateurs, seront présents à cet évènement de manière à mettre en haut lieu le concept du Tourisme Durable à Madagascar.

La délégation malagasy sera menée par SEM Jean Max RAKOTOMAMONJY, Ministre du Tourisme.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 11h 55 mn.

**Antananarivo, le 05 Février 2013**

**Les Porte-Paroles du Gouvernement de Transition d'Union Nationale**

**Mme Elia Ravelomanantsoa**

**Ministre de la Culture et du Patrimoine**

**M. Harry Laurent Rahajason**

**Ministre de la Communication**